

L'an deux mille vingt-trois, le seize-mars,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 au domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	13 + 0	13
Total des voix : 15		

Date de convocation
02/03/2023

Délibération
n°23_03_B2_18

Etaient présents :

10 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) ; **Arlette RUIZ** (Saint Julien le Montagnier) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Philippe MARANGES** (Castellane) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Romain COLIN** (Moustiers Sainte Marie) ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** : communauté de communes Provence Alpes Verdon ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération)

1 représentant de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

Action expérimentale pour le piégeage acoustique du Gobie à tâche noire : nouvelle convention financière

En séance du Bureau du 23 septembre 2021 avait été présentée la problématique soulevée par la présence du Gobie à tâches noires dans la retenue de Sainte-Croix, avec un risque fort que cette espèce exotique à caractère envahissant ne remonte alors le cours du Verdon, faisant planer une menace supplémentaire sur la fragile population d'Apron-du-Rhône et plus globalement sur la communauté piscicole dans les grandes gorges du Verdon, cette espèce prédatant les œufs des autres poissons.

Face à cet enjeu et territoire d'expérimentation, un partenariat technique et financier entre l'association Bioacoustique, l'ENES (centre de neurosciences rattaché à l'université), la fédération départementale de Pêche du Var, l'AAPPMA La Truite Moustierenne, l'AAPPMA La Gaule Oraisonnaise, le Syndicat mixte Asse Bléone et le Parc naturel régional du Verdon, a permis d'accueillir un étudiant en 2022 de l'Université de Lyon, encadré par l'Office français de la biodiversité.

Ce stage a permis d'éprouver plusieurs méthodes de piégeages, dont l'opération fut rendue plus complexe et aléatoire du fait du faible niveau d'eau dans le lac de Sainte-Croix.

Dans l'attente d'échanger sur les résultats et perspectives, la convention financière doit être modifiée car l'association Bioacoustique n'est plus en mesure de participer financièrement à l'opération. C'est dorénavant l'ENES qui porte financièrement l'intégralité de la démarche.

La contribution financière du PNR Verdon reste inchangée, à savoir 1500 € qui seront reversés à l'ENES sur justification des dépenses correspondant à l'achat de matériel d'inventaire et consommables nécessaires à l'opération.

La modification de la convention financière permettra de clôturer cette opération et permettre à l'ENES de ne pas supporter la totalité de la charge financière, comme ce qui était prévu initialement mais au bénéfice de l'association bioacoustique.

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent les termes de cette convention;
- autorisent le Président à la signer ainsi que toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

